



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMUNE DE  
LAVAL-EN-BRIE

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 Décembre 2021

L'an deux mil vingt et un le 14 décembre, à 18 heures 37, le Conseil Municipal de la Commune de Laval en Brie, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de l'Ecole, sous la Présidence de Monsieur Le Maire Jérôme BONIFACIO,

Présents : Geneviève MERCIER/DALBARD, Maryline BOUARD, Olivier GADOT, Patrick CHON, Philippe RUFFIER, Corinne SYLVESTRE, Jérôme BONIFACIO, David JOYEUSE,

Absents excusés :

Jean-Pierre VERSCHAEVE donne pouvoir à M. RUFFIER Philippe  
Sophie JOUÉ donne pouvoir à M. JOYEUSE David

Désignation de la secrétaire de séance : David Joyeuse

**Approbation du conseil municipal du 14 décembre 2021 :**

[Le procès-verbaux du dernier conseil municipal est adopté à l'unanimité.](#)

## **Validation et signature de la Convention territoriale Globale, document contractuel entre la Caisse d'Allocation Familiales (CAF), la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) et les communes qui la composent**

Après la demande de report lors du précédent conseil municipal, Monsieur le Maire Jérôme BONIFACIO, expose la démarche de regroupement en un document unique des différentes composantes sociales telles que l'accès aux droits et aux services, l'accueil des jeunes enfants, la jeunesse, le cadre de vie, l'accès et le maintien dans le logement, la médiation familiale la lutte contre la pauvreté. Cette démarche engage la CAF et les collectivités partenaires à travers une Convention Territoriale Globale, ouvrant droit à des subventions en cas de participation à la commune.

[La commune demande un temps d'étude supplémentaire et par conséquent à l'unanimité sursoit à la délibération](#)

[Délibération N°39-2021 voté à l'unanimité.](#)

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 18h43.